



## «C'est important que tout le monde aille voter»

-Pierre Tremblay, président de la SDC du quartier Saint-Joseph



par **Cynthia Giguere-Martel**

[Voir tous les articles de Cynthia Giguere-Martel](#)

Article mis en ligne le 25 mars 2010 à 11:02

[Soyez le premier à commenter cet article](#)

**C'est dans la semaine du 22 avril qu'on connaîtra le sort de la SDC du quartier Saint-Joseph, alors que se tiendra un référendum. En fait, 19 membres ont signé, le 22 mars dernier, le registre demandant l'abolition de l'organisme.** «Je lance l'invitation à tous les membres. Il sera alors important que tout le monde aille voter, surtout ceux qui souhaitent maintenir les services de la SDC», a soutenu Pierre Tremblay, président de la SDC du quartier Saint-Joseph, lors de l'assemblée générale annuelle du 23 mars.



**Pierre Tremblay, président de la SDC du quartier Saint-Joseph. (Photo d'archives)**

Un minimum de 16 signatures était requis pour le déclenchement du référendum.

D'ici à ce qu'on connaisse le sort de l'organisme voué au développement et à la promotion du quartier, M. Tremblay et le conseil d'administration souhaitent à nouveau rencontrer les commerçants pour rappeler l'importance d'une SDC et souligner les nombreuses actions qui ont été entreprises.

«L'année 2009 a été importante en termes de réalisation de projets, d'organisation d'activités et de collaboration avec les acteurs du milieu et 2010 s'annonce tout aussi chargée. Nous sentons plus que jamais un regain d'énergie et d'espoir pour la revitalisation socioéconomique du quartier», a exposé M. Tremblay, en précisant que 2009 marquait le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'organisme.

«Tout ce qui a été fait et ce qui se fera, c'est grâce à des gens bénévoles qui ont à cœur la survie de ce quartier et qui investissent temps, argent et énergie. Je tiens, ce soir, à les féliciter», a manifesté Alain Martel, conseiller municipal, lors de l'assemblée.

Qui plus est, ces derniers ont tenu à rappeler que la SDC joue un rôle important dans l'essor d'un quartier.

«La SDC constitue un véritable levier économique pour la vitalité du quartier», indique M. Martel.

«On fait des choses que M. et Mme Tout-le-Monde ne constatent peut-être pas au premier regard, mais qui font toute la différence dans l'achalandage et la visibilité des commerçants. En moyenne, nous recevons annuellement 19 000 \$ en cotisations, mais nous réussissons à aller chercher le double de cette somme pour avoir un budget intéressant et ainsi innover. Quoiqu'en pensent certaines personnes, cet argent ne va pas dans les poches des administrateurs, mais bien pour les activités, la promotion et l'embellissement», a soutenu M. Tremblay.

Au dire de celui-ci, si la SDC est dissoute, il en résultera une perte de toute la belle vitrine que le quartier Saint-Joseph a su établir et tirer profit avec les années, après quoi s'ensuivra progressivement une dégradation des lieux, puisqu'il n'y aura plus personne pour mettre la main à la pâte et soutenir l'initiative d'embellissement du territoire.

#### **Manque de participation**

Par ailleurs, les membres du conseil d'administration de la SDC ont constaté un manque de participation des commerçants. Ils les encouragent donc à donner leur opinion au cours des réunions et tout au long de l'année. «Plus ils seront nombreux à s'impliquer, plus les résultats obtenus seront concluants et satisfaisants pour les membres. Si personne ne se prononce, c'est certain que nous ne pouvons pas régler les insatisfactions», a-t-il insisté.

Bref, l'avenir de la SDC repose maintenant entre les mains des commerçants, lesquels sont invités à venir se manifester dans la semaine du 22 avril. La date exacte sera d'ailleurs connue sous peu.